



Vitry-le-François

Le 14 février 2017

**CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE VITRY-LE-FRANÇOIS**

**Compte-rendu de la séance du  
Jeudi 9 février 2017**

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 9 février 2017 à 18 H 00, à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BOUQUET, Maire de la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS.

Ce Conseil Municipal s'est réuni conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient présents** : M. BOUQUET, Mme DOREMUS, M. MOUTON, Mme REOLON, M. BURCKEL, Mme COLLIN, M. LALOUETTE, Mme VEGA, M. MIRAN, Mme SERRE, M. TESTA, Mmes LEPAGE, COLSON, COMPAGNON, M. GONTHIER, Mme GUERIN, M. ROCH, Mme BARTOLOMEO, M. KOENIG, Mme GOUILLY, MM. DEMANGE, REMY, BIARD, DUCHENE, Mme ALIPS, M. HARLE, Mmes POINCEAUX, RIGAL.

**Absents excusés** : M. TINDILLIERE, Mme JACQUEMOT (jusqu'à 18h30), M. AIME, Mme BERTRAND (jusqu'à 19h05), M. BENETON.

5 pouvoirs sont déposés sur le bureau de Monsieur le Maire :

- ✓ M. TINDILLIERE donne pouvoir à Monsieur le Maire ;
- ✓ Mme JACQUEMOT donne pouvoir à M. ROCH ;
- ✓ M. AIME donne pouvoir à Mme DOREMUS ;
- ✓ Mme BERTRAND donne pouvoir à M. DUCHENE ;
- ✓ M. BENETON donne pouvoir à Mme POINCEAUX.

LE CONSEIL,

↳ **DESIGNE** Madame Christelle COLSON pour remplir les fonctions de secrétaire de séance ;

LE CONSEIL,

↳ **ADOPTE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 novembre 2016.

**Passant à l'ordre du jour ;**

**Administration générale - Compte rendu des délégations du Conseil Municipal au Maire**

↳ **PREND CONNAISSANCE** du compte-rendu des délégations du Conseil Municipal au Maire.

## **Délibération n°1 : Administration générale - installation Intégration d'une Conseillère Municipale au sein d'une commission municipale**

↳ **DECLARE** installée dans ses fonctions de conseillère municipale de la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS, Madame Annick BERTRAND ;

↳ **APPROUVE**, à l'unanimité, l'intégration de Madame Mauricette POINCEAUX au sein de la commission «Démocratie participative - Politique de la ville - Sécurité et prévention» de la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS.

Après vote, M. BIARD salue l'engagement M. GREENHALGH, sans ignorer son intérêt au service public. Il précise que c'est par déontologie qu'il a dû renoncer à son mandat.

M. le Maire prend acte de cet hommage rendu à M. GREENHALGH.

## **Délibération n°2 : Administration générale - Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne - Approbation de la modification des statuts**

↳ **APPROUVE**, par 25 avis favorables et 8 abstentions (Mme BERTRAND (pouvoir), MM. BIARD, DUCHENE, Mme ALIPS, M. HARLE, Mmes POINCEAUX, RIGAL, M. BENETON (pouvoir)), les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne (S.I.E.M.) ;

↳ **AUTORISE**, par 25 avis favorables et 8 abstentions (Mme BERTRAND (pouvoir), MM. BIARD, DUCHENE, Mme ALIPS, M. HARLE, Mmes POINCEAUX, RIGAL, M. BENETON (pouvoir)), Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à cette révision des statuts du S.I.E.M..

## **Délibération n°3 : Administration générale - Installation d'équipement de la télérelève en hauteur - Convention avec G.R.D.F.**

↳ **APPROUVE**, par 28 avis favorables et 5 abstentions (MM. BIARD, HARLE, Mmes POINCEAUX, RIGAL, M. BENETON (pouvoir)), le projet de convention d'occupation domaniale, d'une durée de vingt ans, concernant la mise à disposition d'un point haut pour la mise en place de la télérelève gaz sur le territoire de notre commune ;

↳ **AUTORISE**, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer cette convention et tous les documents s'y rapportant.

## **Délibération n°4 : Administration générale - Mission de prévention spécialisée - Convention avec le Département et la Sauvegarde**

Arrivée Mme Alexandra JACQUEMOT à partir de 18h30.

↳ **APPROUVE**, par 28 avis favorables et 5 abstentions (MM. BIARD, HARLE, Mmes POINCEAUX, RIGAL, M. BENETON (pouvoir)), la reconduction pour les années 2017, 2018 et 2019 de la mission de prévention spécialisée confiée à l'Association de Sauvegarde et d'Action Educative et Sociale de la Marne ;

↳ **AUTORISE**, par 28 avis favorables et 5 abstentions (MM. BIARD, HARLE, Mmes POINCEAUX, RIGAL, M. BENETON (pouvoir)), Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention correspondante à signer avec l'A.S.A.E.S.M. et le Département de la Marne ;

↳ **DIT**, par 28 avis favorables et 5 abstentions (MM. BIARD, HARLE, Mmes POINCEAUX, RIGAL, M. BENETON (pouvoir)), que les dépenses correspondantes seront inscrites à notre budget 2017 et aux budgets suivants et seront imputées à l'article 6574 - Unité d'analyse A030.

### **Délibération n°5 : Finances - Rapport d'Orientation Budgétaire 2017**

Arrivée de Mme Annick BERTRAND à partir de 19h05.

↳ **PREND CONNAISSANCE ET DEBAT** des orientations budgétaires qui prévalent dans l'élaboration par le Maire du projet de Budget Primitif de l'exercice à venir.

### **Délibération n°6 : Finances - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - Demande à l'Etat et propositions d'affectation**

↳ **SOLLICITE**, par 25 avis favorables, 2 avis contraire (MM. BIARD, HARLE) et 6 abstentions (Mme BERTRAND, M. DUCHENE, Mmes ALIPS, POINCEAUX, RIGAL, M. BENETON (pouvoir)), pour l'année 2017, le bénéfice de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et des autres partenaires potentiels pour le financement des programmes énoncés aux taux les plus élevés possibles ;

↳ **ENGAGE**, par 25 avis favorables, 2 avis contraire (MM. BIARD, HARLE) et 6 abstentions (Mme BERTRAND, M. DUCHENE, Mmes ALIPS, POINCEAUX, RIGAL, M. BENETON (pouvoir)), notre collectivité à réaliser ces opérations ;

↳ **ARRETE**, par 25 avis favorables, 2 avis contraire (MM. BIARD, HARLE) et 6 abstentions (Mme BERTRAND, M. DUCHENE, Mmes ALIPS, POINCEAUX, RIGAL, M. BENETON (pouvoir)), les plans de financement suivants :

- Aménagement de deux parkings (Pôle gare et école de musique) :

Coût estimé : 224.056,00 € H.T.

financé par :

D.E.T.R. (40 %) : 89.622,00 €

Fonds propres (60 %) : 134.434,00 €

- Aménagement de voies douces, Faubourg de Saint-Dizier vers MAROLLES :

Coût : 58.330,00 € H.T.

financé par :

Fonds de Soutien à l'Investissement public Local (F.S.I.L.). (50 %) : 29.165,00 €

Conseil Départemental de la Marne (20 %) : 11.666,00 €

Fonds propres (30 %) : 17.499,00 €

- Aménagement de l'espace Mendès-France :

Coût estimé : 179 200,00 € H.T.

financé par :

D.E.T.R. (40 %) : 71.680,00 €

Fonds propres (60 %) : 107.520,00 €

- Aménagement du carrefour Hôtel de Ville/Carnot/Arquebuse :

Coût estimé de l'opération : 665.000,00 € H.T.

financé par :

D.E.T.R. (40 %) : 266.000,00 €

Fonds propres (60 %) : 399.000,00 €

- Aménagement du parvis de l'Hôtel de Ville :

Coût estimé : 125.150,00 € H.T.

financé par :

D.E.T.R. (40 %) : 50.060,00 €

Fonds propres (60 %) : 75.190,00 €

- Remplacement des menuiseries extérieures au 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville :

Coût estimé : 124.670,00 € H.T.

financé par :

Fonds de Soutien à l'Investissement public Local (50 %) : 62.335,00 €

Fonds propres (50 %) : 62.335,00 €

- ☞ **SOLLICITE**, par 25 avis favorables, 2 avis contraire (MM. BIARD, HARLE) et 6 abstentions (Mme BERTRAND, M. DUCHENE, Mmes ALIPS, POINCEAUX, RIGAL, M. BENETON (pouvoir)), des subventions du Département de la Marne et du Fonds de Soutien à l'Investissement public Local, au taux le plus élevé possible, pour les opérations où le cumul des subventions est possible avec la D.E.T.R..

#### **Délibération n°7 : Finances - Attribution de subventions**

- ☞ **ATTRIBUE**, à l'unanimité, une subvention exceptionnelle d'équipement de 3.000,00 € à l'association «AU FIL DES CHEMINS» ;
- ☞ **ATTRIBUE**, à l'unanimité, une avance sur subvention d'un montant de 1.750,00 € au MOTOBALL CLUB VITRYAT ;
- ☞ **DECIDE**, à l'unanimité, de l'ouverture d'un crédit d'un montant de 4.750,00 € au compte 520 6574 A000 qui sera repris au budget primitif 2017.

#### **Délibération n°8 : Finances - Ouverture de crédits avant le vote du Budget Primitif 2017**

- ☞ **PROCEDE**, par 25 avis favorables et 8 avis contraires (Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE, Mme ALIPS, M. HARLE, Mmes POINCEAUX, RIGAL, M. BENETON (pouvoir)), par anticipation au vote du Budget Primitif 2017, à l'ouverture des crédits aux chapitres suivants :

Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS : Séance du Conseil Municipal du 9 février 2017

En dépenses d'investissement pour : 850.000,00 €

▪ Chapitre 21 «Immobilisations Corporelles» 600.000,00 €

▪ Chapitre 23 «Immobilisations en Cours» 250.000,00 €

En recettes d'investissement pour : 850.000,00 €

▪ Chapitre 13 «Subventions d'Investissement» 345.800,00 €

▪ Chapitre 10 «Dotations Fonds Divers et Réserves» 504.200,00 €

↳ **DIT**, par 25 avis favorables et 8 avis contraires (Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE, Mme ALIPS, M. HARLE, Mmes POINCEAUX, RIGAL, M. BENETON (pouvoir)), que ces inscriptions budgétaires seront reprises intégralement lors du vote du Budget Primitif 2017.

**Délibération n°9 : Pôle de Développement Urbain - Incorporation d'une partie de la rue des Mariniers au Bas-Village dans le domaine public communal à VITRY-LE-FRANÇOIS**

↳ **ADOpte**, à l'unanimité, le principe de reprise gratuite et d'incorporation de la voie (tronçon n°1) desservant les parcelles cadastrées section BD 16 à 18 et 45 à 47 dans le domaine public communal, dont les surfaces seront à confirmer par le géomètre ;

↳ **MET**, à l'unanimité, à jour, en conséquence, la liste des voies communales ;

↳ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les actes à intervenir, qui seront passés en l'étude de Maître GUERDER, ou tout autre notaire qui s'y substituerait et, d'une manière générale, tous les documents se rapportant à cette affaire ;

↳ **DIT**, à l'unanimité, que les dépenses ainsi engendrées seront imputées aux budgets correspondants.

**Délibération n°10 : Pôle de Développement Urbain - Cession d'un terrain 10 ruelle du Bac à VITRY-LE-FRANÇOIS annulée car le futur acheteur s'est rétracté.**

**Délibération n°11 : Personnel municipal - Adhésion au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel - Calendrier**

↳ **ETEND**, à l'unanimité, l'indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise dans les conditions de la précédente délibération aux agents relevant des cadres d'emplois des adjoints techniques, des agents de maîtrise et des adjoints du patrimoine ;

↳ **MODIFIE**, à l'unanimité, la délibération n°83 en date du 24 novembre 2016 relative au R.I.F.S.E.E.P. en conséquence ;

↳ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à cette délibération ;

↳ **DIT**, à l'unanimité, que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2017 et aux budgets suivants.

**Délibération n°12 : Personnel municipal - Création d'un poste à temps complet d'adjoint technique territorial**

- ✚ **DECIDE**, à l'unanimité, la création d'un poste à temps complet d'adjoint technique territorial ;
- ✚ **MODIFIE et APPROUVE**, à l'unanimité, en conséquence le tableau des effectifs ;
- ✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à cet emploi ;
- ✚ **DIT**, à l'unanimité, que les crédits nécessaires à ce recrutement seront inscrits au budget 2017 et aux budgets suivants.

**Délibération n°13 : Personnel municipal - Renouvellement de la mise à disposition d'un agent de la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS vers le Communauté de Communes du Pays de REVIGNY**

- ✚ **APPROUVE**, à l'unanimité, la durée de la mise à disposition au service de la Communauté de Communes du Pays de REVIGNY de Monsieur Christian VACON, agent de la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS - assistant d'enseignement artistique principal de 2° classe, à raison de 17,50 % d'un temps complet de 20h00 par semaine - soit 3 heures 30 - , pour une période allant du 5 septembre 2016 au 8 juillet 2017 ;
- ✚ **APPROUVE**, à l'unanimité, les termes de la convention de mise à disposition d'un agent de la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS vers le Communauté de Communes du Pays de REVIGNY;
- ✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et tous les documents se rapportant à cette affaire ;
- ✚ **DIT**, à l'unanimité, que les crédits correspondants à cette mise à disposition sont inscrits au budget 2017 et suivants.

**Délibération n°14 : Affaires culturelles - Biens et équipements mis à disposition de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle - Convention - Renouvellement**

- ✚ **APPROUVE**, à l'unanimité, le projet de convention de mise à disposition de biens et équipements à l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (E.P.C.C.) Bords 2 scènes de VITRY-LE-FRANÇOIS ;
- ✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention à intervenir et ses éventuels avenants.

**Délibération n°15 : Politique de la ville - Contrat local d'accompagnement à la scolarité - Rémunération des intervenants**

- ✚ **FIXE**, à l'unanimité, la rémunération des intervenants du C.L.A.S., selon les conditions citées dans la délibération.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.**

**LE MAIRE,**

**Jean-Pierre BOUQUEY**

